

DELIBERATION CA021-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 21 décembre 2023 ;

Vu la délibération CA 003-2024 du Conseil d'Administration en date du 22 février 2024 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 4 avril 2024 ;

Objet de la délibération : Approbation du rapport annuel de performance 2023

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 11 avril 2024, le guorum étant atteint, arrête :

Le rapport annuel de performance 2023 a été approuvé. Cette décision a été adoptée à l'unanimité avec 33 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

Pour la Présidente et par délégation, Le directeur général des services Didier BOUQUET

Signé le 16 avril 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 16 avril 2024



Indicateurs			Cible
Objectif : Renforcer l'activité recherche de l'UA			
	2020	2021	
Production scientifique (dont OA + part des travaux copubliés avec des membres de l'UE)	/	/	/
Nombre de publications scientifiques totales	1089	1216	1300
	2018 à 2020	2019 à 2021	
1 Part des co-publications UE	nd	10,5%	15%
	2020	2021	
Part d'open access : % des productions dans des archives ouvertes	51%	56%	75%
	2022	2023	
Nombre de projets ANR (AAP génériques et PIA) et Horizon Europe déposés et financés	/	/	/
Nombre de projets ANR (AAP génériques) déposés financés	59 7	71 16	80 24
	2021	2022	•
Nombre de projets EU (Horizon Europe, Era-net, hors Erasmus +) déposés financés	20 2	31 14	30 8
Nothbre de projets Lo (Horizon Edrope, Era net, nors Erasinus 1) deposes Infances			30 0
Boundary to discount to the control	2017 à 2020	2018 à 2021	
Rang dans les classements internationaux	7	7	21 240
CWTS Leiden - national UE	21 233	24 267	21 240
Objectif : Renforcer l'attractivité des masters et du doctorat			
	2022 2022	2022 2024	
A Nombre de condidatore en M1 / Nombre d'étudiente inscrite en M1	2022-2023	2023-2024 21022 / 2100	16000 / 18
4 Nombre de candidature en M1 / Nombre d'étudiants inscrits en M1	•		16000 / 18
	Dip. 2021	Dip. 2022	
Taux d'insertion des diplômés de master à 6 mois	80,7%	81,9%	82%
Taux de réponse exploitables de l'enquête master à 6 mois	80,6%	81,3%	
	2021-2022	2022-2023	
Nombre d'inscrits en doctorat dont CIFRE et cotutelle / durée moyenne des thèses	/	/	/
Nombre d'étudiants inscrits en doctorat	443	426	450
Nombre de doctorants CIFRE et en cotutelle	75	69	80
	2021	2022	
Durée moyenne des thèses (en mois)	51	52	48
Nombre de soutenances de thèses	105	102	
	2021-2022	2022-2023	
Part des étudiants de Master ayant bénéficié d'une mobilité à l'international	9,1%	9,7%	11%
7 Nombre d'étudiants en Master ayant effectué un stage à l'étranger	261	259	11 /0
Nombre d'étudiants en Master ayant effectué une mobilité d'études à l'étranger	82	84	
Objectif: Transformer l'offre de formation			
	2020-2021	2021-2022	
Taux de réussite en L en 3 ou 4 ans sans changement de discipline (calcul MESRI)	59,8%	60,3%	62%
Taux de réussite en L en 3 ans sans changement de discipline (calcul MESRI)	52,0%	52,1%	J2 /0
Taux de réussite en DUT en 2 ou 3 ans / en BUT en 3 ou 4 ans	86,9%	91,8%	90%
Taux de réussite en DUT en 2 ans (calcul MESRI)	84,2%	87,8%	
		,	
Objectif : Poursuivre le développement de l'apprentissage et de l'alte	ernance		
	2022-2023	2023-2024	
Nombre d'alternants	1520	2067	2000
Nombre d'inscrits en contrat de professionnalisation	162	174	2000
Nombre d'inscrits en apprentissage	1358	1893	
Dauk das vassauvass musuuss issues de la farmation mustaniamus!	2022	2023	40/
Part des ressources propres issues de la formation professionnelle 1 Montant des ressources de l'UA	4,1% 179 262 K€	4,6% 189 143 K€	4%
Recette de la formation professionnelle	7 416 K€	8 762 K€	8 000 K€
recette de la formation professionnelle	1 410 VE	0 / UZ NE	5 000 RE
Objectif : Ontimiser les conditions de vie étudiante			
Objectif : Optimiser les conditions de vie étudiante	2022-2023	2023-2024	

12 Taux de satisfaction des étudiants au regard des services de vie étudiante Nombre d'étudiants à l'UA

27 071

25 244

90%



	Indicateurs			Cible
	Objectif : Renforcer les processus de pilotage RH			
		2021	2022	
13	Part des agents BIATSS ou enseignants ayant suivi une formation	31,3%	32,4%	39%
	Nombre d'heures de formation	12 520	12 681	
	Part des agents BIATSS ayant suivi une formation	56%	49%	65%
	Part des enseignants et enseignants-chercheurs ayant suivi une formation	12%	19%	18%